Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260227-2026_10-DE

DÉLIB. 2026-10

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 février 2026

Date de convocation
13.02.2026

Date d'affichage
13.02.2026

Nombre de conseillers

En exercice	18
Présents	14
Votants	16

L'an deux mille vingt-six
le vendredi 27 février à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Patricia MARTIN
Mme Annie JOUANJAN - M. Jacques BROUDER - Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Marie-Annick THOMAS - Mme Marie Annick GEFFROY - M. Frédéric COURTEIL - Mme Gwénaëlle BRIGOT
M. Yann DASPREMONT - Mme Monique LE VOGUER
M. Jean-Pierre THOMAS - M. Evence LE GOAS
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Roselyne DESCAMPS

Absents non excusés : M. Pascal AUBERT

Absents représentés :
M. David RADUFE représenté par Mme Annie JOUANJAN
Mme Florence QUATTRIN représentée par M. Alain SAPIN.

Mme Marie-Annick GEFFROY a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du Procès-Verbal du 06 janvier 2026

Monsieur le Maire demande si l'ensemble de l'assemblée a bien pris connaissance du Compte rendu du dernier conseil en date du 06 janvier 2026.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à 15 voix pour et 1 contre, décide :

- ***D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du 06 janvier 2026.*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

MAIRIE DE LANVOLLON

La secrétaire de séance
Marie-Annick GEFFROY

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 06 MARS 2026